
Fiches thématiques

Salariés du privé
selon le secteur d'activité
ou le type d'employeur

Avertissement

Cet ouvrage a pour ambition d'analyser conjointement les domaines de l'emploi et des salaires. Un effort particulier est fait sur la mise en cohérence des différentes sources. En effet, cet ouvrage s'appuie à la fois sur des données administratives (les déclarations annuelles de données sociales, le système d'information sur les agents des services publics, la base Particuliers-employeurs, etc.), mais aussi sur des données d'enquêtes (enquête Emploi, enquête Acemo, etc.) et sur les estimations d'emploi.

Or ces différentes sources n'ont pas la même « actualité ». À la date de finalisation de cet ouvrage, les dernières données définitives des estimations d'emploi publiées par l'Insee concernent l'année 2011. Pour des raisons de cohérence, c'est donc cette année 2011 qui est retenue comme année de référence pour la plupart des fiches de l'ouvrage. La vue d'ensemble s'appuie quant à elle sur les données plus récentes, jusqu'en 2013. Le cas échéant, ces données sont provisoires.

Par ailleurs, dans les fiches, les données structurelles et sur les évolutions salariales portent sur le champ France métropolitaine, les données sur les niveaux de salaires sur le champ France, hors Mayotte.

Au premier trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové. Certaines reformulations du nouveau questionnaire ont modifié la teneur des réponses d'une petite proportion de la population enquêtée. Ceci a eu un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs sur le marché du travail (activité, chômage, emploi). L'Insee a publié les résultats de l'enquête Emploi rénovée et les principales séries réropolées dans l'*Informations Rapides* de mars 2014 relative aux résultats de l'enquête Emploi au quatrième trimestre 2013.

Dans les fiches de cet ouvrage, les données portant sur l'activité et le chômage au sens du Bureau international du travail ont été réropolées. Les autres données sur l'emploi, de nature structurelle et qui visent à quantifier l'importance des populations concernées, n'ont pas été réropolées. Lorsque les résultats portent sur les données réropolées, ce point est mentionné explicitement.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

2.1 Emploi et salaires dans l'industrie

L'industrie connaît depuis plusieurs décennies une baisse continue de ses **effectifs**. Entre 2006 et 2011, le nombre de salariés dans l'industrie a fortement baissé (-2,3 % par an en moyenne). La chute de l'activité en 2008 et 2009 a augmenté le rythme des destructions d'emploi : de -1,6 % en moyenne lors des trois années précédentes, il est passé à -4,0 % en 2009, -3,5 % en 2010, avant une relative stabilisation en 2011 (-0,6 %). En 2011, hors intérim, l'industrie emploie 3,3 millions de salariés, soit 397 000 de moins qu'en 2006. En intégrant les intérimaires employés dans l'industrie, la baisse des effectifs est légèrement plus marquée : -419 000 en cinq ans. Outre les effets de la conjoncture, cette diminution résulte aussi de la poursuite de l'externalisation de certaines fonctions au profit du secteur tertiaire.

L'emploi salarié dans l'industrie est principalement masculin, souvent ouvrier et plutôt âgé ; la part du temps partiel y est également très faible. En 2011, 46 % des salariés de l'industrie sont des ouvriers et 28 % sont des professions intermédiaires. La proportion de cadres (18 %) est inférieure d'un point à celle de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (SMNA), tandis que les employés y sont trois fois moins nombreux (8 % contre 24 %). La structure socioprofessionnelle a évolué dans le sens d'une progression des emplois qualifiés au cours des cinq dernières années : la part des cadres et des professions intermédiaires s'accroît (+5 points pour l'ensemble) au détriment de celle des employés (-1 point) et surtout des ouvriers (-4 points). Les femmes sont très présentes parmi les employés (83 %) mais ne représentent que 23 % des ouvriers. Enfin, les salariés de l'industrie sont relativement âgés : les jeunes y sont sous-représentés par rapport à

la moyenne du SMNA (7 % ont moins de 25 ans dans l'industrie, contre 11 % dans le SMNA) tandis que les 50 ans ou plus y sont plus nombreux (27 % contre 22 %).

En 2011, le **salaire net** annuel moyen d'un **équivalent temps plein** (EQTP) dans l'industrie s'élève à 27 450 euros. Le caractère plus masculin et plus âgé de l'emploi industriel explique l'écart avec l'ensemble du secteur privé qui concerne chaque catégorie socioprofessionnelle : il va de +9 % pour les professions intermédiaires à +5 % pour les cadres.

Le salaire net moyen réel (en euros constants) en EQTP est en hausse sur l'année 2011 de +1,0 %, comme l'année précédente. Entre 2006 et 2011, les salaires réels dans l'industrie ont en moyenne évolué de +1,2 % par an, soit une croissance supérieure à celle de l'ensemble du secteur privé (+0,8 %). Ce mouvement s'explique pour partie par la destruction d'emplois peu qualifiés, contribuant à soutenir le salaire moyen de l'ensemble des personnes en emploi du secteur. Cependant, cette évolution globale masque d'importantes différences entre sous-secteurs. Les salaires réels ont été les plus dynamiques entre 2006 et 2011 dans la fabrication de matériel de transport (+1,4 % par an en moyenne) tandis que la hausse a été moins prononcée dans la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (+0,8 %).

La dispersion des salaires, mesurée par le **rapport interdécile** est de 2,9 dans l'industrie. Elle est comparable pour les ouvriers, les professions intermédiaires et les employés (autour de 2 pour chaque catégorie), mais plus élevée pour les cadres (2,7). Le salaire médian des cadres est plus de deux fois supérieur à celui des employés et des ouvriers. ■

Définitions

Effectifs : les effectifs ici sont ceux des estimations d'emploi (voir *annexe Glossaire*).

Salaire net : voir *annexe Glossaire*.

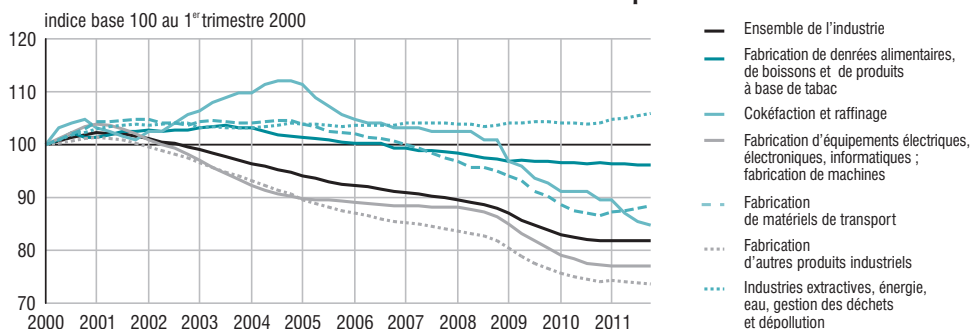
Salaire en équivalent temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

Rapport interdécile, décile, médiane : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2013.

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés de l'industrie par sous-secteurs



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

en %

	2011					Répartition des salariés en 2006
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	17,9	95,5	27,6	1,9	28,2	15,8
Professions intermédiaires	28,2	94,0	24,5	5,8	25,3	25,6
Employés	8,1	77,4	83,1	12,3	26,3	8,7
Ouvriers	45,7	95,3	22,6	8,8	26,8	49,9
Ensemble	100,0	93,5	28,9	7,0	26,6	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Distribution des salaires nets annuels en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	15 290	28 900	19 370	13 380	14 650
Q1	18 110	35 560	22 810	15 400	16 710
D5 (médiane)	22 770	43 910	27 180	18 960	19 620
Q3	30 850	56 970	32 710	23 360	23 420
D9	43 790	76 870	39 210	28 540	27 920
D9/D1	2,9	2,7	2,0	2,1	1,9
Moyenne	27 450	50 600	28 670	20 310	20 780

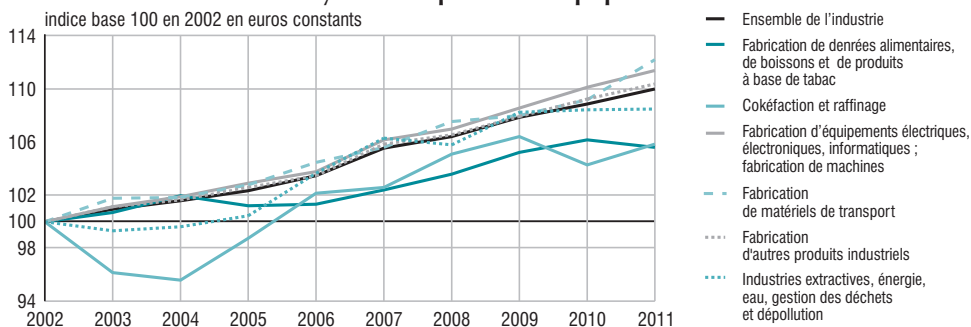
1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Lecture : en 2011, 10 % des salariés en EQTP de l'industrie perçoivent un salaire annuel net inférieur à 15 290 euros, 25 % un salaire inférieur à 18 110 euros.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent temps plein



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS 2002 à 2010 définitif (exploitation au 1/12), DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

2.2 Emploi et salaires dans la construction

Après avoir été très dynamique en 2006 et 2007 (+ 4,3 % en moyenne annuelle), le rythme des créations d'emploi dans la construction a été divisé par deux en 2008 (+ 2,3 %), en lien avec le retournement à la baisse de l'activité. En 2009, l'emploi a reculé (- 1,9 %), tout comme en 2010 (- 1,7 %), et en 2011 (- 0,8 %). Au total, durant la période 2006-2011, le secteur a toutefois créé 30 000 emplois (19 000 si l'on intègre les intérimaires employés dans la construction), soit une hausse moyenne de 0,3 % par an. Les **effectifs** dans la **construction de bâtiments** (représentant 11 % de l'emploi du secteur) ont augmenté beaucoup plus vite que ceux des deux autres sous-secteurs : + 2,5 % en moyenne par an contre + 1,2 % dans le génie civil (secteur où les grandes entreprises sont très présentes et qui emploie 11 % des effectifs) et + 0,9 % dans les **travaux de construction spécialisés** (secteur où domine l'artisanat et qui pèse pour 78 % des effectifs).

En 2011, les deux tiers des postes dans la construction sont occupés par des ouvriers alors que ces derniers ne représentent qu'un tiers de l'ensemble des salariés du secteur marchand non agricole (SMNA). La part des plus qualifiés, cadres et professions intermédiaires, est cependant en hausse (+ 4 points depuis 2006).

Ce secteur est plutôt jeune et masculin : en 2011, 15 % des salariés de la construction ont moins de 25 ans contre 11 % dans l'ensemble du SMNA. Cette caractéristique résulte de recrutements de personnels moins qualifiés et de la difficulté du secteur à conserver les salariés plus âgés, du fait notamment des conditions de travail. En lien avec la prépondérance de l'emploi ouvrier, les femmes ne représentent que 12 % des salariés. La proportion de salariés à temps

partiel est particulièrement faible (5 % contre 14 % dans le SMNA).

Dans la construction, le **salaire net** annuel d'un **équivalent temps plein** (EQTP) s'élève en moyenne à 23 580 euros en 2011. La structure de l'emploi du secteur (moindre proportion de cadres, prépondérance des ouvriers, plus de jeunes, moins rémunérés) explique ce bas niveau de salaire. Les professions intermédiaires, employés et ouvriers du secteur de la construction perçoivent un salaire annuel net moyen en EQTP supérieur à celui des mêmes catégories du secteur privé. En revanche, le salaire des cadres est en moyenne inférieur de 4 % à celui de l'ensemble des cadres du secteur privé.

Les salaires moyens dans la construction de bâtiments (28 250 euros en 2011) et le génie civil (26 610 euros) sont supérieurs au salaire moyen dans les travaux de construction spécialisés (22 340 euros). Cette différence s'explique par l'importance de l'artisanat dans ce dernier sous-secteur et par la plus forte proportion de cadres et de professions intermédiaires dans les deux autres sous-secteurs.

Le salaire net moyen réel en EQTP a diminué de 0,1 % en 2011. Au total, entre 2006 et 2011, les salaires réels ont été légèrement plus dynamiques que dans l'ensemble du secteur privé (+ 1,1 % contre + 0,8 %), grâce notamment à la montée en qualification des emplois. L'augmentation des salaires a été moins dynamique dans les travaux de construction spécialisés que dans les autres sous-secteurs.

La dispersion des salaires, mesurée ici par le rapport entre le 9^e et le 1^{er} décile, est plus faible que dans d'autres secteurs (2,4 contre 2,9 pour l'ensemble du privé), du fait de la prépondérance des ouvriers. ■

Définitions

Effectifs : les effectifs ici sont ceux des estimations d'emploi (voir *annexe Glossaire*).

Construction de bâtiments : voir *annexe Glossaire*.

Travaux de construction spécialisés : voir *annexe Glossaire*.

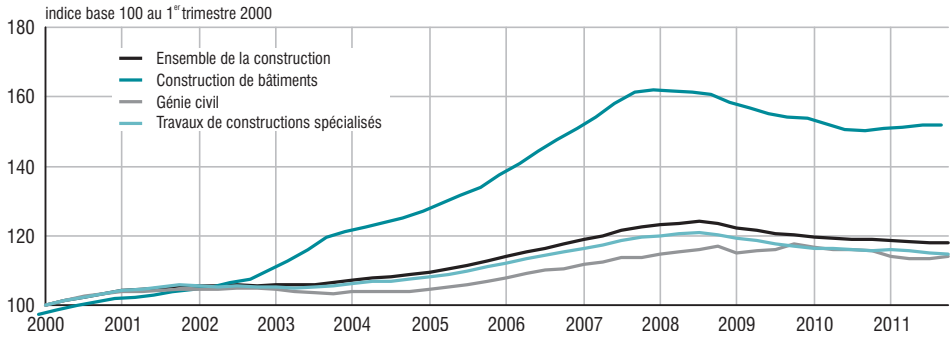
Salaire net : voir *annexe Glossaire*.

Salaire en équivalent temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2013.

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés dans la construction



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

	2011					Répartition des salariés en 2006
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	8,0	97,7	18,3	2,0	23,8	6,6
Professions intermédiaires	18,7	96,1	13,8	6,4	24,9	16,6
Employés	7,2	62,1	92,5	7,8	23,4	7,5
Ouvriers	66,1	98,1	1,8	20,0	18,7	69,4
Ensemble	100,0	95,1	11,9	15,1	20,6	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Distribution des salaires nets annuels en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	14 420	24 080	18 220	13 440	14 020
Q1	17 020	30 470	21 510	15 710	16 340
D5 (médiane)	20 430	39 070	25 700	19 100	19 140
Q3	25 390	51 760	30 840	23 260	22 360
D9	33 970	72 470	37 410	28 280	26 120
D9/D1	2,4	3,0	2,1	2,1	1,9
Moyenne	23 580	46 070	27 330	22 610	19 840

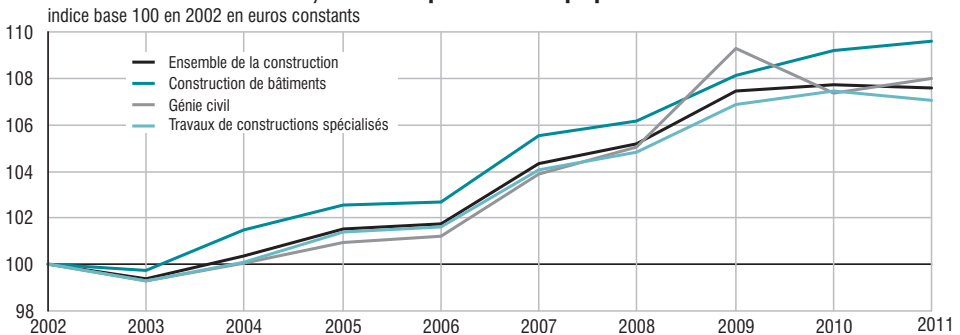
1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Lecture : en 2011, 10 % des salariés en EQTP de la construction perçoivent un salaire annuel net inférieur à 14 420 euros, 25 % un salaire inférieur à 17 020 euros.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent temps plein



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS 2002 à 2010 définitif (exploitation au 1/12), DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

2.3 Emploi et salaires dans le commerce

L'emploi dans le commerce est quasiment au même niveau en 2011 qu'en 2006, ne gagnant que 15 000 postes durant ces cinq années (+ 0,1 % en moyenne annuelle). Après avoir crû modérément en 2007 (+ 1,2 %), le nombre de postes a stagné en 2008 et fortement baissé en 2009 (- 1,3 %) avec la contraction de l'activité. Durant cette période de cinq ans, le **commerce de détail**, qui représente plus de la moitié des effectifs du secteur, a progressé (+ 0,7 % en moyenne par an). À l'inverse, le **commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles** ainsi que le **commerce de gros** ont reculé sensiblement (- 0,7 % et - 0,5 %). En 2011, les effectifs de l'ensemble du secteur ont progressé de + 0,7 % par rapport à 2010 ; le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles est le seul secteur qui continue à perdre des emplois (- 0,3 %) au contraire du commerce de gros et du commerce de détail (+ 0,5 % et + 0,9 %).

Le commerce recourt davantage au temps partiel que l'ensemble du secteur marchand non agricole (SMNA) (17 % contre 14 %), en lien notamment avec la part plus élevée de l'emploi féminin (48 % contre 40 %). L'emploi dans le commerce est légèrement moins qualifié : les cadres et professions intermédiaires occupent 40 % des emplois (contre 44 %). Entre 2006 et 2011, cet écart de qualification s'est maintenu : la part des salariés très qualifiés s'est accrue, gagnant trois points, soit une progression équivalente à celle de l'ensemble SMNA. Parmi les emplois moins qualifiés, le poids relatif des ouvriers diminue (- 2 points), sous l'effet du recul de l'emploi dans la réparation automobile. Il en va de même pour la part des employés.

En 2011, le **salaire net** annuel moyen pour un **équivalent temps plein** dans le commerce s'élève à 23 200 euros. De fortes disparités

existent selon les sous-secteurs. Le salaire est nettement plus élevé dans le commerce de gros (+ 23 %). À l'inverse, il est plus faible dans le commerce de détail (- 15 %), en raison de la forte part d'employés dans ce secteur. Le commerce d'automobiles et de motocycles est proche de la moyenne de l'ensemble du secteur (- 2 %). En 2011, 10 % des salariés du commerce gagnent moins de 13 860 euros nets annuels, tandis que les 10 % les mieux rémunérés gagnent plus de 36 910 euros. La médiane s'établit à 18 590 euros (environ 1 550 euros nets mensuels), soit 10 % de moins que pour l'ensemble du secteur privé. Cette différence s'explique d'abord par la structure des qualifications, mais on observe aussi un écart du salaire médian pour chacune des catégories socioprofessionnelles par rapport au reste du secteur privé (entre 3 % et 5 %). Cet écart reflète en particulier la relative jeunesse de la population concernée et une présence féminine plus forte que dans les autres secteurs. Dans le commerce, les cadres ont un salaire médian plus de deux fois plus élevé que celui des ouvriers et des employés. L'éventail des salaires est, comme dans les autres secteurs, le plus élevé chez les cadres : le rapport interdécile (D9/D1) est de 3,0 contre 1,8 pour les ouvriers et employés et 2,2 pour les professions intermédiaires.

Le salaire moyen enregistre en 2011 une baisse de 0,1 % en euros constants, après une hausse de 1,3 % l'année précédente. Sur l'ensemble de la période 2006-2011, sa hausse annuelle moyenne est proche de celle du secteur privé (+ 0,9 %). L'évolution moyenne est légèrement moins favorable pour le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (+ 0,8 %) et un peu plus dynamique dans le commerce de détail (+ 1,1 %). ■

Définitions

Commerce de détail, commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, commerce de gros : voir *annexe Glossaire*.

Effectifs : les effectifs ici sont ceux des estimations d'emploi (voir *annexe Glossaire*).

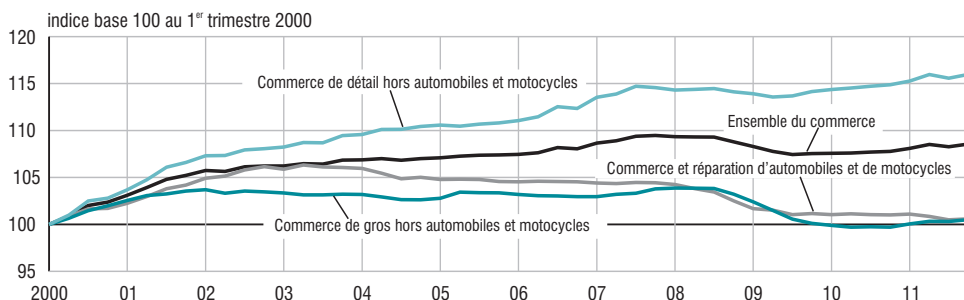
Salaires net : voir *annexe Glossaire*.

Salaires en équivalent temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2013.

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés dans le commerce



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié dans le commerce selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

	En 2011					Répartition des salariés en 2006
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	13,0	92,8	34,5	2,2	22,1	12,0
Professions intermédiaires	26,8	90,0	41,3	9,5	18,0	24,7
Employés	38,9	69,0	74,3	21,0	16,4	40,4
Ouvriers	21,3	91,8	14,9	16,9	21,6	22,9
Ensemble	100,0	82,6	47,6	14,6	18,7	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Distribution des salaires nets annuels en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

	en euros				
	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	13 860	24 190	16 350	13 260	13 950
Q1	15 610	30 800	19 270	14 640	15 700
D5 (médiane)	18 590	38 520	23 200	16 510	17 960
Q3	24 720	51 100	28 430	19 210	20 870
D9	36 910	72 820	35 840	23 350	24 440
D9/D1	2,7	3,0	2,2	1,8	1,8
Moyenne	23 200	46 050	25 230	17 790	19 010

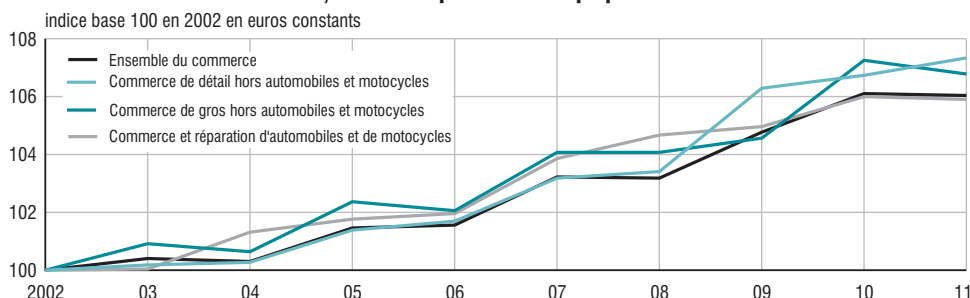
1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Lecture : en 2011, 10 % des salariés en EQTP du commerce perçoivent un salaire annuel net inférieur à 13 860 euros, 25 % un salaire inférieur à 15 610 euros et 50 % un salaire inférieur à 18 590 euros.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent temps plein dans le commerce



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS 2002 à 2010 définitif (exploitation au 1/12), DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

2.4 Emploi et salaires dans les transports et l'entreposage

Le secteur des transports et de l'entreposage compte 1,35 million d'emplois salariés en 2011, dont 55 % dans les transports terrestres et transports par conduites, 20 % dans les activités de poste et de courrier et 19 % dans l'entreposage et les services auxiliaires des transports. Les transports aériens et les transports par eau emploient respectivement 5 % et 1 % des **effectifs** salariés de ce secteur. L'emploi salarié dans ce secteur est relativement stable entre 2006 et 2011. À un niveau de détail plus fin, les évolutions sont contrastées. Les effectifs salariés des transports terrestres et transports par conduite augmentent chaque année à l'exception d'une légère baisse en 2009. Dans le même temps, les activités de poste et de courrier perdent un emploi salarié sur dix sur la période, et ce malgré un léger rebond en 2010. Les effectifs salariés se réduisent également dans les transports aériens tandis qu'ils restent stables dans l'entreposage et les services auxiliaires des transports.

Les transports et l'entreposage emploient plus souvent des ouvriers que l'ensemble du secteur marchand non agricole (SMNA) (47 % contre 33 %). En revanche, les cadres y sont moins présents (12 % contre 19 %) ainsi que les professions intermédiaires (18 % contre 25 %). Dans ce secteur, la part de salariés à temps partiel est moins élevée que parmi l'ensemble du SMNA (9 % contre 14 %), en lien avec une féminisation moindre (28 % contre 40 %), notamment chez les ouvriers (11 % contre 19 %). Ce secteur se caractérise aussi par une moindre présence des jeunes (6 % des salariés ont moins de 25 ans, contre 11 %) et par une présence plus marquée des seniors (26 % contre 22 %).

Deux sous-secteurs se distinguent en matière de composition de la main-d'œuvre. Les transports terrestres et transports par conduite emploient une part encore plus

forte d'ouvriers (66 %) et d'hommes (83 %) que l'ensemble du secteur. Dans les activités de poste et de courrier, deux salariés sur trois sont des employés et les femmes y sont aussi nombreuses que les hommes. Plus du tiers du personnel salarié a 50 ans ou plus. Les jeunes de moins de 25 ans sont peu présents dans ce sous-secteur (3 %).

En 2011, le **salaires net** annuel moyen en **équivalent temps plein** (EQTP) s'élève à 25 510 euros pour l'ensemble des secteurs des transports et de l'entreposage, soit un niveau très proche de celui de l'ensemble du secteur privé. Il s'étend de 23 700 euros dans les activités de poste et de courrier à 42 290 euros dans les transports aériens. 10 % des salariés du secteur perçoivent moins de 15 890 euros nets annuels en EQTP (soit 1 324 euros par mois) tandis que les 10 % les mieux rémunérés en EQTP perçoivent plus de 37 390 euros (soit 3 116 euros par mois). La **médiane** s'établit à 22 180 euros, soit 1 848 euros nets mensuels. La dispersion des salaires, mesurée par le rapport entre les 9^e et 1^{er} **déciles**, est plus faible que dans l'ensemble du secteur privé (2,4 contre 2,9). Ceci tient à la structure de la main-d'œuvre de ce secteur (les cadres et les professions intermédiaires, catégories à salaires élevés, sont moins présents), et au fait que les salaires des ouvriers et des employés y sont plus élevés que dans l'ensemble de l'économie, alors qu'au contraire ceux des cadres le sont moins.

En 2011, le salaire net moyen en EQTP des salariés des transports et de l'entreposage a augmenté de 0,7 % en euros constants contre 0,2 % pour l'ensemble du secteur privé. Ce rythme de croissance est inférieur à celui observé sur l'ensemble de la période 2006-2011 (+ 1,2 % par an en euros constants dans les transports, contre + 0,8 % pour l'ensemble). ■

Définitions

Effectifs : les effectifs ici sont ceux des estimations d'emploi (voir *annexe Glossaire*).

Salaires net : voir *annexe Glossaire*.

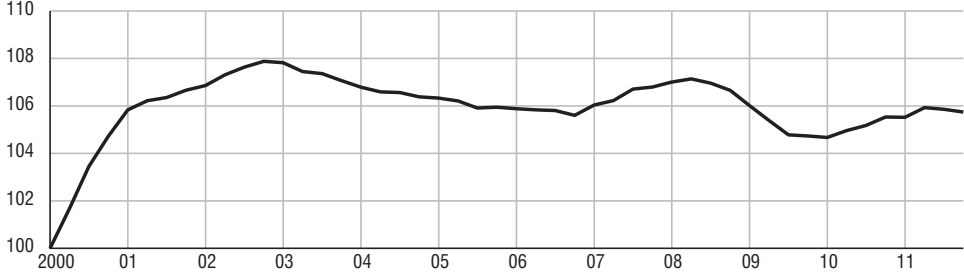
Salaires en équivalent temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir *annexe Glossaire*.

Emploi et salaires dans les transports et l'entreposage 2.4

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés

indice base 100 au 1^{er} trimestre 2000



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

en %

	2011					Répartition des salariés en 2006
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	11,9	93,8	29,9	0,3	31,9	10,1
Professions intermédiaires	17,7	93,4	32,9	5,4	26,5	16,2
Employés	23,4	84,3	56,0	7,0	25,9	27,8
Ouvriers	47,0	92,2	10,7	7,7	24,6	45,9
Ensemble	100,0	90,7	27,5	6,3	26,1	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Distribution des salaires nets annuels en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

en %

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	15 890	25 890	19 050	15 460	15 190
Q1	18 440	30 950	21 940	17 060	17 520
D5 (médiane)	22 180	38 830	25 530	19 910	20 530
Q3	27 800	49 860	30 320	23 570	23 970
D9	37 390	69 710	36 280	29 220	28 240
D9/D1	2,4	2,7	1,9	1,9	1,9
Moyenne	25 510	45 770	27 030	21 400	21 460

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

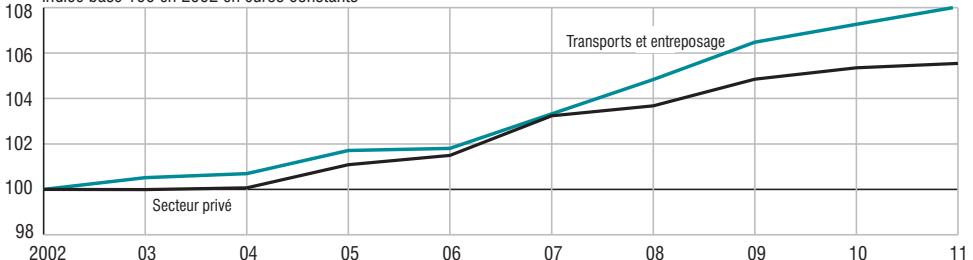
Champ : France, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Lecture : en 2011, 10 % des salariés en EQTP du secteur des transports et de l'entreposage perçoivent un salaire net annuel inférieur à 15 890 euros, 25 % un salaire inférieur à 18 440 euros.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net annuel moyen d'un équivalent temps plein

indice base 100 en 2002 en euros constants



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS 2002 à 2010 définitif (exploitation au 1/12), DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

2.5 Emploi et salaires dans les services aux entreprises

Le secteur des services aux entreprises emploie 2,9 millions de salariés en 2011, dont plus d'un tiers correspond à des activités de services administratifs et de soutien hors intérim, 32 % à des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses et 13 % à la recherche-développement et aux autres activités scientifiques et techniques. Ce secteur comprend également les intérimaires, quel que soit celui de l'entreprise dans laquelle ils effectuent leurs missions ; ils représentent un cinquième des salariés du secteur.

Les **effectifs** de ce secteur augmentent très légèrement en 2011. Au cours des dernières années, les différents sous-secteurs des services aux entreprises ont connu des évolutions très contrastées, notamment celui de l'intérim particulièrement sensible à la conjoncture. En 2008 et début 2009, la récession économique provoque une baisse d'un tiers des effectifs de l'intérim. La remontée s'amorce à partir du second semestre 2009. Fin 2011, les effectifs intérimaires se contractent, à nouveau, plus légèrement. Les effectifs des autres services des entreprises restent plus stables durant la crise et progressent en 2011. Ceux des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses augmentent de 13 % entre 2006 et 2011.

Par rapport à l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (SMNA), les services aux entreprises emploient plus de cadres (24 % contre 19 %). Ils emploient aussi plus de femmes (47 % contre 40 %), notamment parmi les ouvriers (35 % de femmes contre 19 % en moyenne).

Les activités de services administratifs et de soutien emploient majoritairement des ouvriers (55 %). La part des salariés de moins de 25 ans y est de 18 %. Dans les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyse, les cadres occupent 44 % des emplois salariés. Les femmes y sont aussi nombreuses

que les hommes. Dans la recherche-développement et les autres activités scientifiques et techniques, les cadres représentent 49 % des emplois.

En 2011, le **salair net** annuel moyen d'un **équivalent temps plein** (EQTP) dans les services aux entreprises s'élève à 25 360 euros, proche du niveau de l'ensemble du secteur privé. Reflet de différences structurelles, les salaires nets des activités spécialisées, scientifiques et techniques sont en moyenne très supérieurs à ceux des activités de services administratifs et de soutien.

La dispersion des salaires dans l'ensemble du secteur des services aux entreprises, mesurée par le rapport entre le 9^e et le 1^{er} **décile**, est plus importante que la moyenne (3,2 contre 2,9 pour l'ensemble du secteur privé). Cela tient à la forte proportion de cadres dans ce secteur, mais aussi à sa grande hétérogénéité. Les salaires perçus par les cadres sont ainsi eux-mêmes plus dispersés (3,2) que dans les autres secteurs, tandis que les ouvriers des services aux entreprises sont moins bien rémunérés qu'ailleurs : leur salaire net annuel médian s'établit à 15 900 euros en 2011, contre 18 510 euros pour l'ensemble du secteur privé.

En 2011, le salaire net annuel moyen dans les services aux entreprises a reculé de 0,7 % en euros constants, soit légèrement moins qu'en 2010 (- 0,8 %), alors que celui de l'ensemble du secteur privé a légèrement progressé (+ 0,2 %). Cette évolution tient en partie à un effet de structure négatif lié au poids croissant des activités de services administratifs et de soutien, où les salaires sont plus bas que la moyenne. Les salaires nets réels se replient dans ce sous-secteur (- 0,2 %) mais progressent dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+ 0,1 %). Sur la période 2006-2011, les salaires nets augmentent en euros constants de 0,7 % par an en moyenne dans les services aux entreprises, un rythme proche de celui de l'ensemble du secteur privé (+ 0,8 %). ■

Définitions

Effectifs : les effectifs ici sont ceux des estimations d'emploi (voir *annexe Glossaire*).

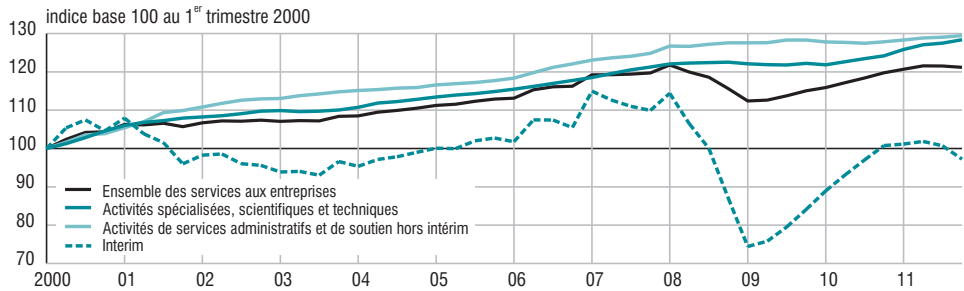
Salair net : voir *annexe Glossaire*.

Salair en équivalent temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir *annexe Glossaire*.

Emploi et salaires dans les services aux entreprises 2.5

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

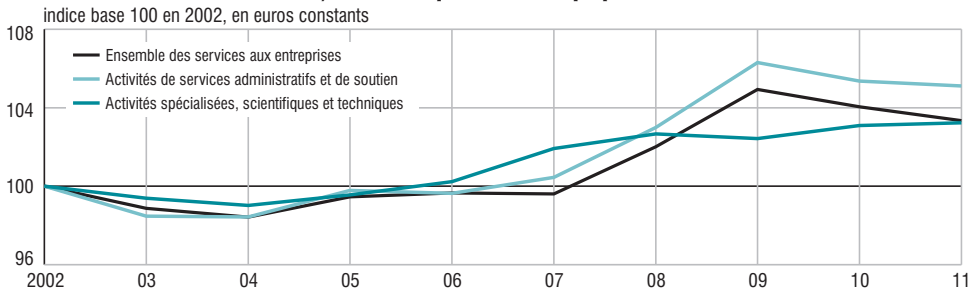
en %

	2011					Répartition des salariés en 2006
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	24,3	93,2	40,2	3,8	19,5	19,7
Professions intermédiaires	22,7	87,4	48,9	10,8	18,4	19,7
Employés	20,8	74,6	68,8	15,2	18,3	23,1
Ouvriers	32,2	76,0	35,3	21,6	17,4	37,5
Ensemble	100,0	82,5	46,6	13,5	18,3	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent temps plein



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS 2002 à 2010 définitif (exploitation au 1/12), DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

4. Distribution des salaires nets annuels en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	13 260	23 840	16 250	12 940	12 430
Q1	15 290	30 000	19 270	14 850	13 940
D5 (médiane)	19 150	38 770	23 390	17 530	15 900
Q3	27 310	52 140	28 460	21 470	18 770
D9	41 840	76 180	35 150	26 480	22 460
D9/D1	3,2	3,2	2,2	2,0	1,8
Moyenne	25 360	48 260	25 180	19 160	17 350

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Lecture : en 2011, 10 % des salariés en EQTP des activités de services aux entreprises perçoivent un salaire annuel net inférieur à 13 260 euros, 25 % un salaire inférieur à 15 290 euros.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

2.6 Emploi et salaires dans les services aux particuliers

Les services aux particuliers emploient 1,7 million de salariés en 2011. Un salarié sur deux travaille dans l'hébergement et la restauration, un sur trois dans les autres activités de services (activités des organisations associatives, services personnels, etc.) et un sur sept dans les arts, spectacles et activités récréatives. Il convient de noter que les salariés des particuliers-employeurs ne sont pas inclus dans cet ensemble (voir *fiche 1.4*). En un an, les **effectifs** des services aux particuliers restent stables. Entre 2006 et 2011, ils augmentent de 6 %.

Par rapport à l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (SMNA), les salariés des services aux particuliers sont plus souvent employés (47 % contre 24 %), moins souvent ouvriers (16 % contre 33 %) ou cadres (12 % contre 19 %). Ce secteur emploie une majorité de femmes (58 % contre 40 % pour la moyenne du SMNA) et une proportion importante de jeunes de moins de 25 ans (19 % contre 11 %). Les personnes qui exercent leur profession principale dans ce secteur sont plus souvent à temps partiel (30 %) que l'ensemble des salariés du SMNA (14 %).

À un niveau sectoriel plus fin, les écarts sont plus importants. L'hébergement et la restauration emploient une majorité d'employés (55 %) et très peu de cadres (7 %). 24 % des salariés ont moins de 25 ans, contre 11 % pour la moyenne du SMNA. Les seniors de 50 ans ou plus y sont peu nombreux (15 % contre 22 % en moyenne). Dans les autres activités de services, 71 % des salariés sont des femmes. Les arts, spectacles et activités récréatives emploient une majorité de professions intermédiaires (40 %) et de cadres (26 %).

En 2011, le **salaires net** annuel moyen d'un **équivalent temps plein** (EQTP) dans les services aux particuliers (hors salariés des particuliers-employeurs), s'élève à 20 280 euros, soit 21 % de moins que dans l'ensemble du secteur privé. Il varie de 18 900 euros dans

l'hébergement et la restauration à 25 820 euros dans les arts, spectacles et activités récréatives. Dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, outre la très faible proportion de cadres, le bas niveau des salaires s'explique également par un fort *turnover*.

En 2011, en euros constants, le salaire net moyen du secteur a reculé de 0,6 %, après avoir stagné en 2010. Les baisses sont comprises entre - 0,4 % dans l'hébergement et la restauration (après + 0,5 % en 2010) et - 0,9 % dans les arts, spectacles et activités récréatives (- 2,0 % en 2010).

Sur les cinq dernières années (2006-2011), le salaire net réel des salariés des services aux particuliers a progressé en moyenne de 0,3 % par an, nettement en deçà du rythme de l'ensemble du secteur privé (+ 0,8 % par an en termes réels). Le secteur des arts, spectacles et activités récréatives a pesé sur cette dynamique par le repli continu de ses salaires nets réels depuis 2009. Effaçant les gains d'avant la crise, ils s'établissent en 2011 à des niveaux comparables à ceux de 2004. À l'opposé, dans l'hébergement et la restauration, les salaires nets réels ont progressé à un rythme plus proche de l'ensemble (+ 0,5 % par an en moyenne).

Dans l'ensemble du secteur des services aux particuliers, la dispersion des salaires, mesurée par le rapport entre le 9^e **décile** et le 1^{er} **décile**, est plus faible que dans le reste du secteur privé. Elle traduit la forte proportion d'employés dans ce secteur (47 %), dont la dispersion des salaires est particulièrement faible : le **rapport interdécile** s'élève à 1,7, contre 1,9 pour les salaires des employés de l'ensemble du secteur privé. Le salaire net **médian** des employés, tout comme celui de chacune des autres catégories socioprofessionnelles, y est également inférieur à celui de la catégorie équivalente sur l'ensemble. C'est pour les cadres que l'écart est le plus marqué (- 17 %). ■

Définitions

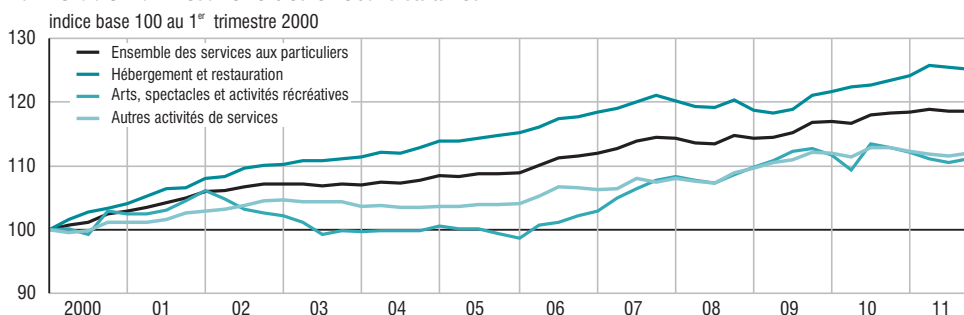
Effectifs : les effectifs ici sont ceux des estimations d'emploi (voir *annexe Glossaire*).

Salaires net : voir *annexe Glossaire*.

Salaires en équivalent temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir *annexe Glossaire*.

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

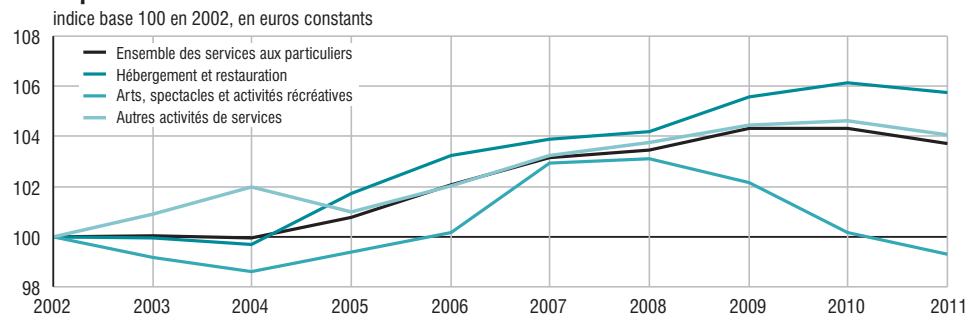
en %

	2011					Répartition des salariés en 2006
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	12,3	78,8	46,7	2,4	22,1	12,4
Professions intermédiaires	24,1	76,1	53,3	11,4	17,4	22,9
Employés	47,1	62,3	72,4	26,4	15,2	48,5
Ouvriers	16,4	74,4	31,1	19,5	21,4	16,2
Ensemble	100,0	69,7	57,8	18,7	17,6	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Évolution du salaire net annuel moyen d'un équivalent temps plein dans les services aux particuliers



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS 2002 à 2010 définitif (exploitation au 1/12), DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

4. Distribution des salaires nets annuels en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle

en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	13 100	18 520	14 360	12 860	12 960
Q1	14 690	24 800	16 910	14 210	14 770
D5 (médiane)	17 140	32 980	20 790	16 030	17 170
Q3	21 570	42 800	25 740	18 660	20 440
D9	29 480	58 150	32 350	22 290	24 680
D9/D1	2,3	3,1	2,3	1,7	1,9
Moyenne	20 280	37 560	24 240	17 030	18 300

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Lecture : en 2011, 10 % des salariés en EQTP des activités de services aux particuliers perçoivent un salaire annuel net inférieur à 13 100 euros, 25 % un salaire inférieur à 14 690 euros.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

2.7 Emploi et salaires dans les services mixtes

Les services mixtes regroupent des secteurs qui s'adressent à la fois aux entreprises et aux ménages. Cet ensemble emploie 1,8 million de salariés en 2011, dont 47 % dans les activités financières et d'assurance, 40 % dans l'information et la communication et 13 % dans les activités immobilières. Ses effectifs s'accroissent de 2 % en 2011. Par rapport à 2006, ils ont augmenté de 4 %. Les **effectifs** salariés des activités immobilières restent stables.

Les services mixtes emploient plus souvent des cadres que la moyenne du secteur marchand non agricole (SMNA) (44 % contre 19 %), et a *contrario* très peu d'ouvriers (4 % contre 33 % pour la moyenne du SMNA). Cela se traduit par une faible présence des jeunes de moins de 25 ans (6 % contre 11 %). Un salarié sur deux est une femme, proportion plus élevée que la moyenne (40 %) ; ceci reflète à la fois la sous-représentation des ouvriers et la surreprésentation des femmes au sein des professions intermédiaires de ce secteur.

À un niveau sectoriel plus fin, chaque sous-secteur présente des caractéristiques propres. Dans les activités financières et d'assurance, comme dans les activités immobilières, six salariés sur dix sont des femmes. Dans ce dernier sous-secteur, trois salariés sur dix ont 50 ans ou plus (22 % pour la moyenne du SMNA). Ce sous-secteur emploie beaucoup d'employés (43 %) et relativement peu de cadres (17 %). Dans l'information et la communication, la majorité des salariés sont cadres (61 %).

La plus forte proportion de cadres dans l'ensemble des services mixtes se traduit par un **salaire net** annuel moyen de 36 200 euros en 2011 pour un **équivalent temps plein** (EQTP), soit 42 % de plus que la moyenne du secteur privé. Il s'établit à 38 800 euros dans les activités financières et d'assurances, à 36 510 euros dans le secteur de l'information et de la communication et à 26 180 euros dans les activités immobilières.

Tous les niveaux de la distribution des salaires des services mixtes sont plus élevés que dans le reste du secteur privé. Conséquence de la part importante de cadres, la dispersion des salaires, mesurée par le rapport entre le 9^e **décile** et le 1^{er} décile, est aussi plus importante dans ce secteur (3,4). Pour la même raison, le niveau du 9^e décile est plus élevé (56 880 euros, contre 40 810 euros pour l'ensemble). Toutefois, les cadres des services mixtes ont un salaire **médian** (40 330 euros par EQTP en 2011) et un **rapport interdécile** (3,0) proches de ceux de l'ensemble du secteur privé. Il en est de même pour les professions intermédiaires. Dans ce secteur, seuls les employés ont un salaire net médian plus élevé qu'ailleurs (20 870 euros par EQTP en 2011, contre 17 160 pour l'ensemble), avec un rapport interdécile également plus élevé que celui de l'ensemble des employés du secteur privé (2,1 contre 1,9).

En 2011, les salaires nets sont restés dynamiques dans les services mixtes, progressant en moyenne de 0,8 % en euros constants, marquant cependant une décélération par rapport à l'année précédente (+ 1,5 %). Ce ralentissement dans l'ensemble des services mixtes résulte d'abord de la quasi-stabilité des salaires nets réels dans l'information et la communication (- 0,1 %, après + 1,6 % en 2010). À l'opposé, la dynamique des salaires des services mixtes a continué d'être alimentée par les activités financières et d'assurance, dont le salaire net réel a encore progressé de 1,8 %.

Au cours des cinq dernières années, les évolutions des salaires ont été irrégulières, en particulier dans les activités financières et d'assurance pour lesquelles la part variable des rémunérations est plus importante. Cependant, sur la période 2006-2011, la hausse du salaire réel est en moyenne proche de celle de l'ensemble du secteur privé (1,0 % par an dans les activités financières et 0,7 % par an pour l'information et communication, contre 0,8 % par an pour l'ensemble). ■

Définitions

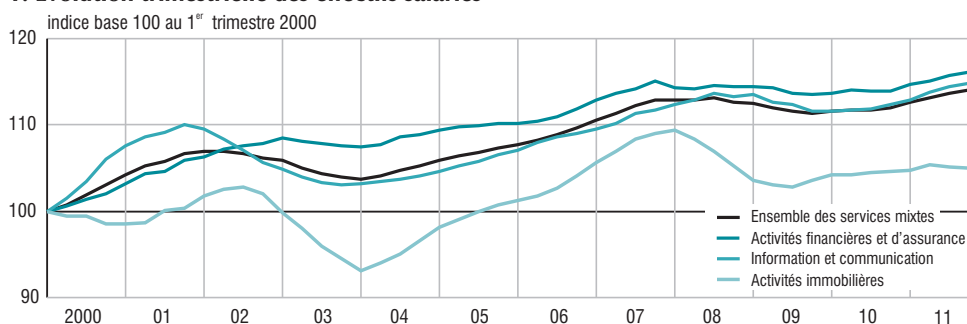
Effectifs : les effectifs ici sont ceux des estimations d'emploi (voir *annexe Glossaire*).

Salaire net : voir *annexe Glossaire*.

Salaire en équivalent temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir *annexe Glossaire*.

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié dans les services mixtes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

en %

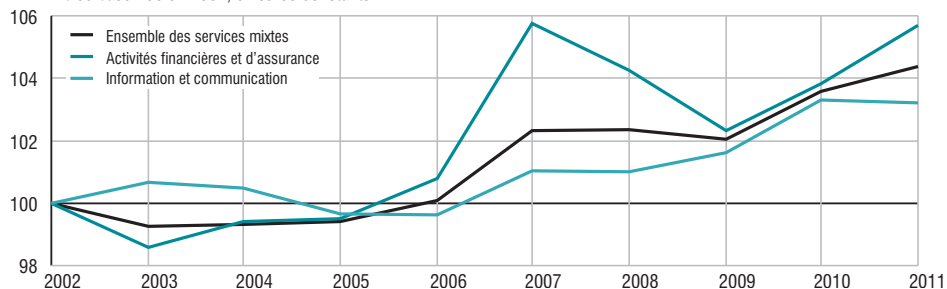
	2011					Répartition des salariés en 2006
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	44,3	92,6	36,0	2,6	21,3	39,9
Professions intermédiaires	26,0	89,1	49,9	7,8	25,4	27,9
Employés	26,2	80,9	74,3	10,7	26,4	27,8
Ouvriers	3,5	64,1	47,6	7,7	40,8	4,4
Ensemble	100,0	87,6	50,1	6,2	24,4	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent temps plein dans les services mixtes

indice base 100 en 2002, en euros constants



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS 2002 à 2010 définitif (exploitation au 1/12), DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

4. Distribution des salaires nets annuels en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	16 880	25 510	17 080	14 760	13 760
Q1	21 370	31 310	20 920	17 260	15 500
D5 (médiane)	28 600	40 330	25 640	20 870	18 240
Q3	40 550	52 850	30 880	25 340	22 820
D9	56 880	75 830	38 210	30 510	30 720
D9/D1	3,4	3,0	2,2	2,1	2,2
Moyenne	36 200	50 210	27 680	22 190	20 720

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Lecture : en 2011, 10 % des salariés en EQTP des activités de services mixtes perçoivent un salaire annuel net inférieur à 16 880 euros, 25 % un salaire inférieur à 21 370 euros.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

2.8 Emploi et salaires dans le secteur hospitalier privé et public

En 2011, 1,2 million d'**emplois en équivalent temps plein** (EQTP) sont comptabilisés dans les **établissements de santé publics** et privés, hors internes et externes. Un peu moins d'un quart de ces emplois sont à temps partiel, une proportion stable depuis 2006. Les emplois du secteur hospitalier sont majoritairement occupés par des femmes (78 %).

Les établissements publics concentrent les trois quarts des emplois, le reste d'entre eux étant réparti à parts égales entre les établissements privés à but lucratif et à but non lucratif.

Entre 2006 et 2011, l'emploi salarié hospitalier en EQTP – hors médecins et cadres – a progressé d'environ 1 % en rythme annuel moyen. L'emploi a été le plus dynamique dans le secteur privé lucratif et dans le secteur public.

Dans le secteur public comme dans le secteur privé, entre 75 % et 90 % des salariés occupent des emplois d'agents de service ou d'employés administratifs (agents de service hospitaliers, aides-soignantes et ambulanciers) et de professions intermédiaires soignantes et sociales (infirmiers, sages-femmes et professionnels de la rééducation, etc.). Les médecins, pharmaciens, psychologues et cadres administratifs représentent 10 % de l'emploi dans le public, 11 % dans le privé non lucratif et 5 % dans le privé lucratif où l'exercice libéral domine. En particulier, la part des médecins salariés dans l'effectif total des établissements privés à but lucratif est très faible par rapport à la part équivalente dans les deux autres secteurs. En effet, dans les cliniques privées, les personnels médicaux exercent très majoritairement en tant que libéraux, et ne sont donc pas salariés.

En 2011, le **salaire en EQTP** net annuel moyen (gardes et astreintes comprises) s'élève à 25 800 euros, soit 26 200 euros dans le secteur public, 26 000 euros dans le secteur privé non lucratif et 22 600 euros dans le secteur privé lucratif. Toutefois, la comparaison

des salaires moyens entre les secteurs public et privé s'explique aussi par des différences de structure des qualifications et des âges. Les salaires des cadres de direction sont plus élevés en moyenne dans le secteur privé lucratif que dans les secteurs public et privé non lucratif. À l'inverse, les salaires moyens, hors cadres et médecins, sont moins élevés dans le privé que dans le public.

En 2011, la dispersion des salaires dans l'ensemble du secteur de la santé, mesurée par le rapport interdécile (D9/D1) est de 2,3. Les revenus sont les plus dispersés parmi les cadres administratifs et les personnels médicaux.

Entre 2006 et 2011, le salaire net annuel moyen – hors cadres (médecins, pharmaciens psychologues et cadres administratifs) – a progressé au rythme annuel moyen de 0,8 % en euros courants dans l'ensemble du secteur hospitalier. Cette hausse s'établit à + 0,5 % dans le secteur public, + 1,4 % dans le secteur privé non lucratif, et + 2,2 % dans le secteur privé lucratif. En euros constants, il a baissé en rythme annuel moyen de 0,9 % dans l'ensemble du secteur hospitalier, avec une évolution négative dans le secteur public (- 1,1 %) et dans le secteur privé non lucratif (- 0,3 %) mais positive dans le secteur privé lucratif (+ 0,6 %). L'évolution du salaire moyen des cadres entre 2006 et 2011 ne peut être estimée du fait d'une rupture de série (exclusion des internes du champ entre ces deux années).

Entre 2010 et 2011, le salaire net annuel moyen – hors cadres – a baissé de 0,4 % en euros constants. En revanche, les évolutions sont positives si l'on ne considère que les personnes présentes 24 mois dans le même établissement sur le même poste avec la même quotité de travail. Ainsi le salaire net – hors cadres – des personnes en place toute l'année en 2010 et 2011 a progressé en moyenne annuelle de 1,0 % en euros constants. ■

Définitions

Établissements publics de santé : ce sont les établissements publics (catégorie juridique agrégée des personnes morales soumises au droit administratif) dont l'activité économique principale relève des activités hospitalières (8610Z en 2011, 851A en 2006) ou ayant la catégorie juridique « établissement d'hospitalisation » (7364).

Les effectifs EQTP calculés à partir des DADS ne sont pas directement comparables avec les effectifs en EQTP obtenus à partir des statistiques annuelles des établissements de santé (SAE).

Emploi en équivalent temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

Salaire en équivalent temps plein : voir *annexe Glossaire*.

Emploi et salaires dans le secteur hospitalier privé et public 2.8

1. Emploi salarié dans le secteur hospitalier en 2006 et 2011 selon le sous-secteur

	En 2006		En 2011				Répartition des effectifs par sous-secteur (%)		
	(%)	(%)	Part de femmes (%)	Âge médian (années)	Part de salariés à temps partiel ⁴ (%)	Privé lucratif	Privé non lucratif	Public	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)	(h)	
Médecins, pharmaciens, psychologues ¹	(a)	8,6	8,2	49,5	47	35,6	2,8	8,0	9,0
Cadres direction, administration, gestion	(b)	1,6	1,7	52,4	47	12,0	2,1	3,2	1,4
Professions intermédiaires soignantes et sociales ²	(c)	36,1	36,7	85,5	39	23,0	40,8	38,8	35,9
Professions intermédiaires administratives et techniques	(d)	2,2	4,7	76,4	46	18,1	2,9	5,3	4,8
Agents de service et employés administratifs ³	(e)	46,0	41,3	86,0	42	20,7	49,7	40,9	40,2
Ouvriers	(f)	5,3	7,3	31,3	45	10,4	1,7	3,7	8,6
Non ventilés	(g)	0,0	0,1	48,0	48	16,6	0,0	0,0	0,1
Ensemble¹ (en %)	(a+b+c+d+e+f+g)	100,0	100,0	77,8	42	22,0	100,0	100,0	100,0
(en milliers)		1 118 471	1 165 915	///	///	///	128 553	128 290	909 072
Ensemble hors médecins et cadres (c+d+e+f+g)		1 003 533	1 050 526	80,8	42	20,7	122 290	113 895	814 342

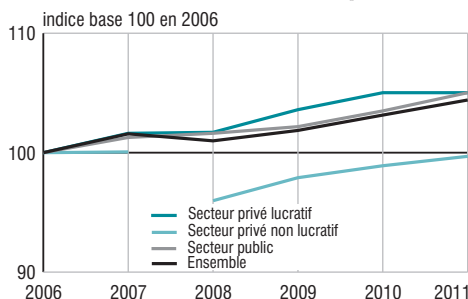
1. En 2011, la catégorie « médecins, pharmaciens, psychologues » ne contient plus les internes, externes et résidents. Les évolutions d'effectifs ne sont pas directement comparables entre ces deux dates. 2. Les professions intermédiaires « soignantes » sont constituées des infirmiers, des sages-femmes, des spécialistes de la rééducation et des techniciens médicaux. Les professions intermédiaires « sociales » regroupent les assistantes sociales et les éducateurs spécialisés. 3. Les « agents de service » recouvrent les agents de services hospitaliers, les aides-soignants et les ambulanciers. 4. Part de temps partiel parmi l'ensemble des postes.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP ayant exercé dans un établissement ayant une activité économique principale hospitalière.

Note : compte tenu de problèmes de qualité des DADS en 2006, les estimations de 2006 ont été obtenues dans cette fiche en faisant la moyenne 2005 et 2007.

Sources : Insee, DADS 2005, 2007 et 2011, SIASP 2011 ; traitements Drees.

2. Évolution des effectifs en EQTP hors cadres et médecins dans le secteur hospitalier



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP ayant exercé dans un établissement ayant une activité économique principale hospitalière.

Note : la baisse constatée en 2008 dans le secteur privé non lucratif est liée à la redéfinition du périmètre des activités hospitalières introduite par la révision de la nomenclature des activités françaises en 2007.

Sources : Insee, DADS 2005 à 2011, SIASP 2009 à 2011 ; traitements Drees.

3. Distribution des salaires annuels nets dans le secteur hospitalier selon la CS en 2011

	en euros			
	Cadres	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Ensemble
D1	25 103	19 398	15 073	16 090
Q1	35 300	22 040	16 747	18 454
D5 (médiane)	51 291	25 790	18 885	22 140
Q3	71 113	30 694	21 486	28 147
D9	85 619	34 501	24 252	36 583
D9/D1	3,4	1,8	1,6	2,3
Moyenne	54 221	26 646	19 321	25 815

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP ayant exercé dans un établissement ayant une activité économique principale hospitalière.

Sources : Insee, DADS 2011, SIASP 2011, traitements Drees.

4. Salaires annuels nets moyens en 2011 selon la catégorie socioprofessionnelle et le sous-secteur

		Salaires nets annuels en 2011				Évolution annuelle moyenne 2006-2011 (%) (euros constants 2011)	Évolution 2010-2011
		Privé lucratif	Privé non lucratif	Public	Ensemble		
		(euros courants)					
Médecins, pharmaciens, psychologues ¹	(a)	50 664	64 471	55 553	56 329	ns	-2,5
Cadres direction, administration, gestion	(b)	49 407	43 950	42 772	43 917	-1,9	0,3
Professions intermédiaires soignantes et sociales	(c)	25 676	25 860	27 300	26 934	-0,9	-0,5
Professions intermédiaires administratives et techniques	(d)	23 103	23 174	24 676	24 377	-1,2	0,0
Agents de service et employés administratifs	(e)	17 468	18 280	19 793	19 320	-1,1	-0,6
Ouvriers	(f)	18 721	18 478	19 396	19 328	-1,5	0,7
Ensemble¹ (en %)	(a+b+c+d+e+f)	22 594	26 021	26 241	25 815	n.s.	-0,6
Ensemble hors médecins et cadres	(c+d+e+f)	21 184	21 896	23 025	22 694	-0,9	-0,4

1. En 2011, la catégorie « médecins, pharmaciens, psychologues » ne contient plus les internes, externes et résidents, ce qui a un impact sur les évolutions d'effectifs de la catégorie et de l'ensemble.

Champ : France métropolitaine, salariés ayant exercé dans un établissement ayant une activité économique principale hospitalière en équivalent temps plein.

Sources : Insee, DADS 2005 à 2011, SIASP 2010 et 2011 ; traitements Drees.

2.9 Emploi et salaires par catégorie d'entreprise

Le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 définit l'entreprise à partir de critères économiques. Ces critères portent à la fois sur les effectifs en **équivalent temps plein** (EQTP), le chiffre d'affaires et le total des bilans. Ils ne peuvent donc être utilisés que pour les entreprises ayant un caractère marchand. Le décret définit ainsi les microentreprises, les petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises de taille intermédiaire (ETI), et les grandes entreprises (GE). Les entreprises marchandes du secteur marchand non agricole (SMNA) pour lesquelles ces catégories peuvent être définies rassemblent 13 millions d'EQTP, soit 95 % de l'emploi en EQTP du SMNA. Sont exclus de ce champ les associations et les établissements publics opérant dans des secteurs principalement marchands (5 % de l'emploi du SMNA) pour lesquels les critères du décret ne sont pas opératoires.

Les entreprises sont composées d'une unité légale (on parle alors d'unité légale indépendante) ou de plusieurs (on parle alors de groupe). En 2011, les 1 041 000 microentreprises employeuses (qui ont au plus 9 salariés en EQTP), représentent 18 % des emplois salariés répartis dans 1 044 000 unités légales, dont la quasi-totalité sont indépendantes. Les 141 700 PME (qui ont au plus 249 salariés en EQTP), représentent 29 % des emplois répartis dans 183 000 unités légales, dont 42 300 de moins de 10 salariés. Les 5 060 ETI (qui ont au plus 4 999 salariés en EQTP) représentent 23 % des emplois répartis dans 31 100 unités légales. Les 243 GE regroupent 30 % des emplois répartis dans 13 000 unités légales. Alors qu'on dénombre 5 300 ETI ou GE (53 % des effectifs), seules 100 unités légales comptent au moins 5 000 salariés en EQTP, qui représentent 13 % des emplois salariés.

Le poids des cadres et celui des professions intermédiaires augmentent avec la taille de

l'entreprise, de un sur huit dans les microentreprises à un sur quatre dans les GE. Les microentreprises se distinguent surtout par une forte proportion d'employés (40 % contre 30 % en moyenne) alors que les PME ont plus d'ouvriers (38 % contre 32 %). Dans les ETI et les GE, les cadres et professions intermédiaires sont surreprésentés et les employés sous-représentés. Dans les GE, la part des ouvriers est plus faible que la moyenne (24 % contre 32 %).

Les salaires augmentent aussi nettement avec la taille des entreprises : le **salaire net annuel moyen en EQTP** est de 20 580 € dans les microentreprises et de 30 650 € dans les GE. Ce fort écart est le reflet non seulement de la structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle (CS) mais aussi d'une relation croissante entre salaire et taille au sein de chaque CS. La rupture est particulièrement nette entre microentreprises et PME, surtout pour les cadres : le salaire moyen des cadres est de 36 400 € dans les microentreprises contre 47 600 € dans les PME. Quelle que soit la catégorie d'entreprise, ce sont les employés qui ont en moyenne le salaire le moins élevé. C'est au sein des ETI que l'écart entre cadres et employés est le plus prononcé (50 740 € contre 18 910 €).

La dispersion des salaires, mesurée par le **rapport interdécile**, augmente avec la taille des entreprises (de 2,3 dans les microentreprises à 3,1 dans les GE). Dans les microentreprises, cette moindre dispersion s'explique par la faible proportion de cadres, dont la rémunération est de plus relativement peu élevée comparativement aux GE. À catégorie sociale donnée, la dispersion des salaires des cadres et des professions intermédiaires est plus faible dans les entreprises de grande taille ; c'est l'inverse pour les employés et ouvriers qui connaissent une plus forte dispersion dans les GE. ■

Définitions

Emploi en équivalent temps plein (EQTP) : voir annexe Glossaire.

Salaire net annuel en équivalent temps plein : voir annexe Glossaire.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir annexe Glossaire.

Pour en savoir plus

- « Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait », *Insee Première* n° 1399, mars 2012.

Emploi et salaires par catégorie d'entreprise 2.9

1. Nombre d'unités légales par catégorie d'entreprise et taille d'unité légale en 2011

	Microentreprises	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)	Ensemble
1 à 9 salariés ¹	1 044 200	42 300	8 800	3 000	1 098 300
De 10 à 19 salariés	0	81 600	4 600	2 000	88 300
De 20 à 49 salariés	0	45 400	7 400	3 000	55 900
De 50 à 249 salariés	0	13 300	7 100	3 200	23 600
De 250 à 999 salariés	0	0	2 800	1 200	4 000
De 1 000 à 4 999 salariés	0	0	400	500	900
5 000 salariés ou plus	0	0	0	100	100
Ensemble	1 044 200	182 600	31 100	13 000	1 271 100
Nombre d'entreprises	1 041 500	141 700	5 060	243	1 188 500

1. Salariés en équivalent temps plein.

Champ : France métropolitaine, entreprises marchandes et employées du secteur marchand non agricole.

Note : les entreprises sont composées de une ou plusieurs unités légales, ce qui explique qu'il puisse y avoir au sein d'une grande entreprise une ou des unités légales de moins de 10 salariés.

Source : Insee, DADS et Lilius.

2. Répartition des emplois par catégorie d'entreprise et taille d'unité légale en 2011

en %

	Microentreprises	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)	Ensemble
1 à 9 salariés ¹	18,1	1,4	0,3	0,1	20,0
De 10 à 19 salariés	0,0	8,3	0,5	0,2	9,0
De 20 à 49 salariés	0,0	10,5	1,9	0,8	13,1
De 50 à 249 salariés	0,0	9,1	6,3	2,8	18,3
De 250 à 999 salariés	0,0	0,0	9,2	4,5	13,7
De 1 000 à 4 999 salariés	0,0	0,0	4,9	8,1	13,0
5 000 salariés ou plus	0,0	0,0	0,0	13,0	13,0
Ensemble	18,1	29,3	23,0	29,5	100,0

1. Salariés en équivalent temps plein.

Champ : France métropolitaine, entreprises marchandes et employées du secteur marchand non agricole.

Source : Insee, DADS et Lilius.

3. Ventilation du nombre d'emplois en EQTP selon la CS par catégorie d'entreprise en 2011

en %

	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Microentreprises	11,4	12,5	40,0	36,0	100,0
Petites et moyennes entreprises (PME)	14,3	16,1	32,3	38,0	100,0
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	20,0	20,8	26,2	33,0	100,0
Grandes entreprises (GE)	25,7	24,2	25,7	24,3	100,0
Ensemble	19,0	18,9	30,4	32,2	100,0

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, entreprises marchandes et employées du secteur marchand non agricole.

Source : Insee, DADS et Lilius.

4. Salaires nets annuels moyens en EQTP selon la catégorie d'entreprise et la CS en 2011

en euros

	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Microentreprises	36 400	22 690	17 320	18 450	20 580
Petites et moyennes entreprises (PME)	47 600	26 330	18 460	19 520	24 300
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	50 740	27 250	18 910	20 700	27 600
Grandes entreprises (GE)	50 550	28 650	20 620	22 200	30 650
Ensemble	48 340	27 000	18 820	20 180	26 260

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, entreprises marchandes et employées du secteur marchand non agricole.

Source : Insee, DADS et Lilius.

5. Distribution des salaires nets annuels en EQTP selon la taille de l'entreprise et la CS en 2011

en euros

	Microentreprises	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)	Ensemble
D1	13 020	13 970	14 670	15 810	14 170
Q1	14 720	16 080	17 230	19 010	16 610
D5 (médiane)	17 640	19 750	21 740	24 890	20 970
Q3	22 230	26 000	29 890	34 620	28 810
D9	30 200	37 750	43 940	48 750	42 060
D9/D1	2,3	2,7	3,0	3,1	3,0

Champ : France métropolitaine, entreprises marchandes et employées du secteur marchand non agricole.

Source : Insee, DADS et Lilius.